rappelle que, selon ces prédécesseurs, des source d'impôts et c'est la poche des contribubudgets non équilibrés étaient nécessaires en période d'inflation, comme celle que nous vivons. Acceptons la politique louable du ministre et sa détermination d'équilibrer dépenses et revenus.

## • (9.40 p.m.)

Il y a un aspect sur lequel on n'a vraiment pas assez insisté: les moyens employés par le ministre pour équilibrer son budget. Incontestablement, l'un de ces principaux moyens a été l'impôt de progrès social sur le revenu des particuliers et des sociétés. L'automne dernier, dans son premier discours du budget, le ministre a présenté cet impôt spécial. Il a déclaré nettement qu'il s'agissait d'un impôt provisoire dont l'objet était de couvrir les frais supplémentaires de l'assurance frais médicaux et du progrès social. C'est ainsi qu'il a expliqué ce nouvel impôt sur les revenus.

Si c'était là la raison pour percevoir cet impôt, comme les provinces n'ont pas jugé à propos d'utiliser cet argent en adhérant au régime d'assurance frais médicaux, il aurait dû être remboursé au contribuable canadien de qui on l'avait perçu à une fin déterminée ou, du moins, être déposé dans un fonds de fiducie pour payer les coûts qui auront forcément augmenté si jamais l'assurance frais médicaux est adoptée par les différentes provinces.

Il semble que si on a équilibré le budget, c'est grâce à des moyens frauduleux ou à la perception d'un faux impôt qui devait assurer un service social et non pas compenser des rentrées insuffisantes ni amener le revenu général à couvrir les dépenses. Même s'il paraît insignifiant, ce point est important, car le gouvernement doit veiller à ce que les impôts servent aux fins pour lesquelles on les perçoit.

Si l'assurance frais médicaux fait partie du progrès social et si les différents services qui s'inscrivent sous ce chapitre ne sont pas fournis au point qu'il faille utiliser les fonds recueillis pour les financer, cet argent devrait certainement être conservé en fiducie exclusivement à cette fin. En ce moment, toutefois, il va ajouter un peu de brillant à la couronne du ministre des Finances, qui a réussi à équilibrer le budget, chose qui ne s'était pas vue depuis des années.

Tout le secteur financier repose sur une fausse philosophie en ce qui concerne les pro-

ables. Peu importe si c'est le gouvernement fédéral, provincial ou local qui dépense l'argent, c'est le contribuable qui le fournit.

Certains des plus grands besoins dans tout ce domaine des dépenses gouvernementales ne relèvent vraiment pas de la compétence du ministre fédéral des Finances (M. Benson), mais des ministres provinciaux des Finances, et encore plus des gouvernements municipaux. A moins que les impôts ne fournissent aux gouvernements municipaux assez de fonds pour payer les services qu'ils sont censés assurer au public, le gouvernement perd de son autorité.

Les critiques les plus justifiées que suscite ce budget viennent, je crois, des représentants des gouvernements municipaux qui ont grand besoin de deniers publics pour financer une bonne partie des services sociaux qu'exigent les Canadiens. Qu'il s'agisse de projets d'habitation ou de l'élaboration de programmes sociaux, ce sont les gouvernements municipaux qui sont chargés de leur exécution. C'est pourquoi la politique d'impôt discriminatoire à l'endroit des trois provinces riches, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, semble rétrograde.

Comment le ralentissement de l'économie à Calgary aidera-t-il la situation à Halifax? Comment le ralentissement de l'économie à Toronto aidera-t-il la ville de Winnipeg? A mon avis, la théorie générale du ralentissement doit être inversée. Les régions qui ont la chance de pouvoir avancer à un rythme d'expansion plus rapide que d'autres devraient être encouragées à continuer, grâce aux stimulants et, s'il y a lieu, à l'aide accordée à ces régions moins favorisées, afin que toutes puissent progresser plus rapidement. Il ne faudrait pas ralentir le progrès de certaines régions sous le faux prétexte que d'une manière ou d'une autre les économies moins progressives d'autres régions rattraperont le reste du pays.

Ce genre de théorie qui s'est infiltrée dans le budget est un nouveau concept. Tout en étant nouveau, il ne va sûrement pas à la source du financement public en ce qui concerne les Canadiens pris individuellement. A moins que le gouvernement fédéral, qui possède certaines prérogatives dans les domaines de sa compétence, ne fasse davantage pour aider les niveaux inférieurs de gouvernement à résoudre leurs problèmes, alors l'expansion économique sera compromise. Cela s'applique blèmes des gouvernements et des contribua- au logement ainsi qu'à la rénovation urbaine. bles. Somme toute, il n'existe qu'une seule Un des principaux problèmes qui se posent au